

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE
CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 4 DECEMBRE 2017 - 19H00**

- *Approbation du Procès-verbal de la séance du Mardi 26 septembre 2017 - 19H00 - Approuvé à l'unanimité*
 - *Approbation de l'ordre du jour - Adopté à l'unanimité*
 - *Désignation du secrétaire de séance : Philippe STROPPIANA*
 - *Information au conseil municipal des Décisions du Maire : **Décision 04/17 : Marché pour travaux « Création d'un cheminement PMR et réaménagement des extérieurs de la Salle des Fêtes » - Entreprise COLAS pour un montant HT de 225 870,00 €***

 - ***Présentation du Rapport d'Activité 2016 Luberon Monts de Vaucluse par la Directrice de la Communauté d'Agglomération***
Ce rapport reprend annuellement les activités de la Communauté d'Agglomération et doit faire l'objet d'une présentation aux conseils municipaux des Communes membres. Ce rapport a été remis aux membres du conseil municipal sous forme numérique. Cette présentation ne donne pas lieu à délibération
- 1. Rythmes scolaires : approbation du Projet Educatif et Culturel de Développement du Territoire (PECDT) 2017/2018**
Rapporteur : Arlette BERGIER
Il convient d'établir et d'approuver le nouveau projet éducatif territorial pour l'année scolaire 2017/2018 dont les principales modifications sont le retour à la semaine de 4 jours et l'ajout de la dimension culturelle et la notion de développement. Le conseil municipal doit se prononcer sur l'avenant correspondant à ces modifications et autoriser le Maire à le signer.
Adopté à l'unanimité

 - 2. Convention 2018 - Association AVEC La Gare**
Rapporteur : Arlette BERGIER
Il s'agit de renouveler pour l'année 2018, la convention avec l'Association AVEC dans le cadre de ses actions d'animation à destination des jeunes de 12 à 17 ans. Le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer ladite convention.
Adopté à l'unanimité

 - 3. Convention 2018 - Centres de Loisirs intercommunaux**
Rapporteur : Arlette BERGIER
Il s'agit de renouveler pour l'année 2018, la convention de partenariat entre les communes de Cabrières d'Avignon, Lagnes, Maubec, Oppède et Les Beaumettes pour le financement des centres de loisirs et des séjours intercommunaux. Le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer ladite convention.
Adopté à l'unanimité

 - 4. Convention 2018 - Jardin de l'Escanson**
Rapporteur : Arlette BERGIER
Il s'agit de renouveler pour l'année 2018, la convention avec le Centre de Loisirs de Robion « Le Jardin de l'Escanson » afin de permettre aux enfants maubecquois d'y être accueillis. Le conseil municipal doit autoriser le Maire à signer ladite convention.
Adopté à l'unanimité

 - 5. Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) du 29 août 2017**
Rapporteur : Arlette BERGIER
Ce rapport adopté par la CLECT le 29 août 2017 doit être présenté et validé par les Communes membres avant d'être adopté par le conseil communautaire. Ce rapport intervient dans le cadre de l'extension du territoire de l'EPCI puis sa transformation en Communauté d'Agglomération.
Il reprend les différentes modalités de transfert des charges, issues du transfert des compétences des communes entrantes vers la Communauté d'Agglomération et permet

ainsi de calculer l'attribution de compensation (minorée du coût des charges transférées) que versera annuellement l'EPCI à ces Communes.

Adopté à l'unanimité

6. Décisions Modificatives au Budget Ville 2017

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Ces différentes Décisions Modificatives permettent le transfert de crédits de comptes à comptes ou l'adjonction de crédits supplémentaires. Elles sont nécessaires suite aux mouvements d'ordre et réimputations demandés par la Trésorerie et à un rééquilibrage entre certains comptes.

Adopté à l'unanimité

7. Subvention à l'Association Maubec Autrefois

Rapporteur : Frédéric MASSIP

L'association « Maubec Autrefois », nouvellement créée, sollicite la Commune pour l'octroi d'une subvention en vue de financer l'édition de l'ouvrage « Maubec-Coustellet - La guerre 1939-1945 - Témoignages. Le conseil municipal décide de voter une subvention de 500 €

Adopté à l'unanimité

8. Subvention Tournoi langue française - Collège du Calavon

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Il est proposé de verser une subvention de 100 € au profit du Collège du Calavon afin d'aider à l'organisation du tournoi organisé pour la quatrième année, afin de promouvoir la langue et la littérature française.

Adopté à l'unanimité

9. Communiqués du Maire, des délégués communautaires et animateurs de commissions

- Syndicat de Rivière Calavon-Coulon : Dans le cadre du transfert de compétences de la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) à la Communauté d'Agglomération les délégués titulaires à compter du 1^{er} janvier 2018 seront les conseillers communautaires : Arlette BERGIER et René VALENTINO ; les délégués suppléants seront les délégués communaux actuels : Frédéric MASSIP et Jacques REYNAUD
- Congrès des Maires : compte-rendu succinct
- Investissement 2017 : le Maire fait le bilan des travaux d'investissement exécutés en 2017.

Le Maire lève la séance à 21H30

Maubec, le 4 décembre 2017

Le Maire,


Frédéric MASSIP